

Le 30 SEP. 2017

Nos Réf. : GP/SH

NOTE DE SERVICE N° 2017/42

Objet : Consultations de faible valeur

A compter du 1^{er} septembre 2017 la procédure de consultation pour les achats dont le montant n'excède pas 10 000 € HT est modifiée.

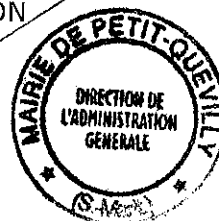
Je vous prie de trouver la procédure ainsi que le fiche d'analyse et le tableau de suivi en pièces jointes.

Cette procédure concerne tous les services.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sandrine HODICQ à la Direction de l'Administration Générale et des Affaires Juridique (Tel : 02 35 63 75 65).

Le Directeur Général des Services,

Gautier POUPON



Transmission :

A Mesdames et Messieurs les Directeurs, Chefs de service et référents marchés

CONSULTATIONS DE 0 à 10 000 € HT (TOUS LES SERVICES)

La procédure décrite ci-après doit être employée pour les achats dont le montant n'excède pas 10 000 € HT. Il est toutefois envisageable d'y déroger pour les achats de très petit montant ou lorsqu'une seule entreprise est à même de répondre à la demande.

ACTEURS	ETAPES
Service	Définition du besoin et calcul du seuil - Travaux : prise en compte de la notion d'ouvrage ou d'opération et des fournitures éventuellement nécessaires (article 21 du décret) - Fournitures et Services : prise en compte de la valeur totale des fournitures ou des services qui peuvent être considérés comme homogènes (se référer à la nomenclature) ou constituant une unité fonctionnelle (article 21 du décret).
Service	Mise en concurrence - Consultation d'au moins trois prestataires par écrit : envoi mail, télécopie ou courrier définissant clairement les besoins, indiquant le ou les critères de sélection et la date limite de remise des offres. Il est recommandé de laisser le temps nécessaire aux prestataires pour répondre. Le service envoie à chaque entreprise sélectionnée une demande de devis et autres documents éventuels. - Réception des offres par le service et analyse des propositions sur la base des critères définis dans la demande. - Négociation possible par écrit (mail, fax) - Le service remplit le tableau d'analyse - Transmission du bon de commande, devis et tableau d'analyse à la DAG pour validation - Le service complète le tableau de suivi des consultations < 10 000 € (sur le serveur) et transmet à la direction des finances le bon de commande accompagné des devis et du tableau d'analyse.
Service	Notification du bon de commande - Envoi du bon de commande à la société retenue. - Informers les sociétés non retenues (par mail) - Compléter le tableau de suivi des consultations (n°engagement et date envoi BC)

FICHE D'ANALYSE A DESTINATION DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES		
Caractéristique	Consultation achat montant inférieur à 10 000 € HT	
Objet de la consultation		
Estimation		
Critères de choix		
Date réception des offres		
Entreprise	Offres proposées en fonction Du ou des critères	Commentaires
<u>Choix proposé</u>	Nous vous proposons de retenir l'offre de la Société pour un montant de €uros TTC	

Le Directeur Général des Services

Suivi consultations < 10 000 €

[illegible]